

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 28.01.2011 Date de révision : 25.01.2011 Version : 2.5 FR / FR

Désignation commerciale: **ATE Plastilube**

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale : ATE Plastilube

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Agent de polissage et de lubrification

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **Continental Aftermarket GmbH**
Guerickestrasse 7
60488 Frankfurt
Allemagne
+49-69-7603-1
+49-69-76 10 61

Personne de contact : Central Environment & Safety , Central Laboratory
Adresse e-mail : ate.sicherheit@contiautomotive.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+ 49 61 32 84 46 3

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Phrase(s) S : S 2 Conserver hors de la portée des enfants.

Autres informations : Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.
Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

2.3 Autres dangers

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 28.01.2011 Date de révision : 25.01.2011 Version : 2.5 FR / FR

Désignation commerciale: **ATE Plastilube**

3. Composition/ informations sur les composants

3.1 Mélanges

Nature chimique : A base d'huile minérale

Composants dangereux

Remarques : Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

En cas d'inhalation : L'inhalation n'est pas considérée comme voie possible d'exposition.

En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau chaude et au savon.

En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 28.01.2011 Date de révision : 25.01.2011 Version : 2.5 FR / FR

Désignation commerciale: **ATE Plastilube**

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Autres informations : Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer de prévenir la pénétration du produit dans les égouts ou les cours d'eau. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres sections

voir chapitre: 7, 8, 11, 12 et 13

6.5 Autres informations

Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Classe d'explosibilité de poussière : non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 28.01.2011 Date de révision : 25.01.2011 Version : 2.5 FR / FR

Désignation commerciale: **ATE Plastilube**

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pas de conditions spéciales de stockage requises.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

donnée non disponible

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Autres informations sur les valeurs limites: voir chapitre 16

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc Naturel
Épaisseur du gant : > 1,0 mm
Temps de pénétration : 480 min
Directive : DIN EN 374
Indice de protection : Classe 6

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 28.01.2011 Date de révision : 25.01.2011 Version : 2.5 FR / FR

Désignation commerciale: **ATE Plastilube**

Protection des yeux : En cas de risque de projection - porter des lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du produit dans les égouts ou les cours d'eau.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : pâte
Couleur : donnée non disponible
Odeur : caractéristique
Seuil olfactif : donnée non disponible
Point d'éclair : > 100 °C
Méthode: DIN 53213

Température d'inflammation : donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure : donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible
Dangers d'explosion : donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : donnée non disponible
Propriétés comburantes : donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité : donnée non disponible
Indice de combustion : donnée non disponible
Poids moléculaire : donnée non disponible
pH : donnée non disponible
Pression de vapeur : donnée non disponible
Densité : 0,9 g/cm³ à 20 °C

Masse volumique apparente : donnée non disponible
Hydrosolubilité : donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 28.01.2011 Date de révision : 25.01.2011 Version : 2.5 FR / FR

Désignation commerciale: **ATE Plastilube**

Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Temps d'écoulement	: donnée non disponible
Sensibilité aux chocs	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Tension superficielle	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Énergie minimale d'ignition	: donnée non disponible
Indice d'acide	: donnée non disponible
Indice de réfraction	: donnée non disponible
Miscibilité dans l'eau	: donnée non disponible
Test de séparation avec solvant	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

Aucun à notre connaissance.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Stabilité: Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone, oxydes d'azote (NO_x)

Décomposition thermique : donnée non disponible

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 28.01.2011 Date de révision : 25.01.2011 Version : 2.5 FR / FR

Désignation commerciale: **ATE Plastilube**

Toxicité aiguë par voie orale : donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée:

donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration):

donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation:

donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro:

donnée non disponible

Cancérogénicité

donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

Tératogénicité

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

Danger par aspiration

Toxicité par aspiration

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 28.01.2011 Date de révision : 25.01.2011 Version : 2.5 FR / FR

Désignation commerciale: **ATE Plastilube**

donnée non disponible

Effets neurologiques

donnée non disponible

Évaluation toxicologique

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

donnée non disponible

Effets aigus

donnée non disponible

Autres informations

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Halogènes organiques (AOX) : Remarques:
pas inclus

Information écologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 28.01.2011 Date de révision : 25.01.2011 Version : 2.5 FR / FR

Désignation commerciale: **ATE Plastilube**

Information concernant l'élimination et l'emballage : Elimination:
Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

Code des déchets (EWC) : Code de déchet (produit non utilisé):
130208, autres huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification
Code de déchet (produit utilisé):
130208, autres huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification

14. Informations relatives au transport

ADR
Marchandise non dangereuse

RID
Marchandise non dangereuse

IATA
Marchandise non dangereuse

IMDG
Marchandise non dangereuse

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
voir chapitre: 6, 7 et 8

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

16. Autres informations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 28.01.2011 Date de révision : 25.01.2011 Version : 2.5 FR / FR

Désignation commerciale: **ATE Plastilube**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Établie par : TechniData BCS GmbH
Birlenbacher Str. 19
57078 Siegen
Allemagne
Téléphone: +49-(0)271-88072-0
Adresse e-mail: info@technidata-bcs.de
